

A

ssociation de Défense de l'Ecole Catholique

Chers amis et bienfaiteurs,

D

Cette année 2012, au cours de laquelle nous honorons sainte Jeanne d'Arc en fêtant le sixième centenaire de sa naissance, restera dans les annales de nos écoles. L'école Sainte-Marie, près de Saint-Malo, vient d'acheter ses locaux, après 25 ans d'existence. L'école Saint-Jean-Bosco de Marlieux poursuit ses travaux d'agrandissement pour faire face à la montée en flèche de ses effectifs et l'ouverture de son lycée. De lourds projets sont en cours de réalisation à Saint-Joseph-des-Carmes (Montréal-de-l'Aude), Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle (Camblain), Saint-Michel-Garicoïts (Domezain) : agrandissements, construction de chapelles... sans oublier nos écoles primaires qui se multiplient.

E

Nous confions spécialement à vos prières les projets de déménagement de l'école Saint-Michel (Surins-Niherne) et de création d'un lycée professionnel sur le site d'une ancienne base militaire.

C

(suite page suivante)

Le Bon Dieu bénit nos familles catholiques, des conversions font découvrir la Tradition à de nouvelles familles et tous leurs enfants se tournent vers vous pour les aider à recevoir cette éducation chrétienne qui instruit et conduit vers Dieu. L'évolution inquiétante des programmes de l'Education nationale rend indispensable l'existence d'écoles où l'on apprend encore les bases d'une instruction saine et qui donnent aussi les moyens de vivre en enfants de Dieu.

Dans cette grande bataille de civilisation chrétienne, il faut que chacun de nous combatte, selon ses moyens, « *et Dieu donnera la victoire.* » Pour que dans nos écoles aussi « *Dieu soit premier servi* », nous avons besoin de votre aide spirituelle et de votre soutien financier.

Abbé Philippe Bourrat



A l'école Sainte-Marie

L'école Sainte-Marie dans l'action de grâce

Lettre de son directeur, Monsieur l'abbé Louis-Joseph Vaillant

Quelle joie pour nous de vous annoncer l'achat de l'école Sainte-Marie après 25 ans de location ! Nous ne pouvons que remercier la Sainte Vierge car les étapes décisives de cette transaction ont coïncidé avec une grande neuvaine à notre bonne Mère du Ciel, renouvelée à la basilique Sainte-Marie-Majeure et au Mont Carmel. Nous pouvons aisément dire qu'elle est la véritable propriétaire des lieux. C'est son école, l'école Sainte-Marie !

Un lieu prédestiné

Le Bois-Martin est l'une des plus anciennes malouinières de la région, construite à l'aube du XVIII^e siècle. Puis, dans les années soixante, elle fut profondément modifiée et devint une colonie de vacances pour les enfants des employés de Saint-Gobain.

C'est en 1987 que la Fraternité y fonda une école. Le premier directeur, Monsieur l'abbé Berger, accueillit une cinquantaine d'enfants. Trois autres directeurs se succédèrent et contribuèrent patiemment à la faire grandir : messieurs les abbés de Crécy, Baudot et Rousseau. Aujourd'hui nous accueillons environ 140 enfants de la Maternelle à la Seconde.

De plus, des activités annexes sont proposées aux enfants. Le but est que chacun puisse, par la pratique d'une passion extrascolaire, développer un aspect particulier de sa personnalité. C'est ainsi que sont dispensés par des professionnels des cours de dessin, d'aïkido et de musique (solfège, instrument, chorales grégorienne et polyphonique).



Invitation au voyage

Un cadre merveilleux

Saint-Malo est un nom magique ! Il évoque la mer, les remparts, les constructions de Vauban, la Rance qui, avec Dinard et Dinan, constituent « le triangle d'or » et la baie qui s'étend jusqu'au Mont-Saint-Michel. C'est aussi le pays du cidre, des galettes et des gavottes. Ce lieu offre à nos enfants des promenades et des visites inoubliables. Demandez à nos anciens ! Qui ne se souvient des excursions à Jersey, des promenades au cœur de la ville de Surcouf et de Cartier, des balades au cœur de la forêt du Mesnil aux dolmens impressionnants ou des flâneries le long de la mer, où, par grandes marées, on part, en car, ramasser huîtres, homards, crevettes et couteaux ?

Une formation de qualité

Comme toutes les écoles de la Fraternité, notre école jouit d'une excellente réputation. La présence et le dévouement des prêtres et des frères imprègnent cette éducation d'une atmosphère religieuse. Ses professeurs dispensent une formation complète, saine et cohérente. Les matières classiques y sont enseignées de façon complémentaire. Ainsi, on apprend à l'enfant à établir des liens entre le français et le latin, la culture latine et l'histoire, la grammaire et la formulation d'un problème mathématique, etc.



Nos besoins

Depuis l'achat de l'école, ici, tout prend un sens nouveau ! Le provisoire est devenu définitif : les nombreux travaux effectués, l'installation des familles dans la région, la longue expérience acquise au prix de nombreux sacrifices, votre généreux et fidèle soutien, les divers investissements, etc.

Quel avenir pour notre école ? Beaucoup de questions se posent... Agrandir les locaux ? Poursuivre jusqu'à la Terminale ? Construire une église ? Pour l'instant, il faut stabiliser le remboursement du lourd emprunt que nous avons dû contracter et trouver 4 000 € par mois pendant 15 ans !

C'est pourquoi nous avons lancé **l'opération Stella Maris : 400 x 10 € !** Si 400 personnes donnent 10 € par mois, nous y arriverons. À moins que 200 en donnent 20. Si cette base est assurée, alors nous pourrions envisager d'autres projets. L'avenir de notre école est entre vos mains !

Fête de l'école

Cette année même, notre école, qui fête tout ensemble ses 25 ans d'expérience et la jeunesse de son achat, célèbre aussi le sacerdoce puisque nous marquerons simultanément les 25 ans de sacerdoce de Monsieur l'abbé Guillaume d'Orsanne et les 10 ans de sacerdoce de votre serviteur. Nous voulons saluer dignement tous ces événements. C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous les **samedi 23 et dimanche 24 juin 2012** à l'école Sainte Marie (cf. « activités » sur notre site www.ecolesaintemarie.fr).

Soyez assurés, chers amis et bienfaiteurs de l'ADEC, des prières de notre communauté et de nos enfants à toutes vos intentions.

Abbé Louis-Joseph Vaillant

D'avance, merci de votre générosité. Tous les premiers jeudis du mois, une messe est célébrée aux intentions de nos bienfaiteurs.

École Sainte-Marie, Le Bois-Martin

35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet

Tél. : 02 99 58 89 07

VOUS POUVEZ ENVOYER TOUS VOS TIMBRES

neufs ou oblitérés, anciens ou modernes, de tous pays,
en toutes quantités, des collections plus ou moins complètes,
ceux encore sur enveloppes antérieurs à 1930,
toutes les pièces de monnaie et les billets de banque de tous pays à

ADEC Philatélie

chez Monsieur Daniel Arnaud

Le Plessis Clérambaut — 49110 Saint-Rémy-en-Mauges

Un geste simple, efficace, peu onéreux mais qui aide beaucoup.

Ils seront vendus au profit de l'ADEC

Témoignage d'un lecteur de la lettre de l'ADEC

Nous avons reçu la lettre suivante dont nous publions un extrait. Il s'agit du témoignage de reconnaissance d'un père de famille qui représente bien les fruits visibles de nos écoles au service de l'Eglise catholique.

Depuis tant d'années que nous bénéficions des aides de l'A.D.E.C., nous voudrions, ici, remercier vivement tous les généreux donateurs qui nous ont permis de mener ce combat. Nous voudrions leur faire savoir que leurs efforts n'ont pas été vains, car, cette semaine même, nous conduisons notre fille aînée au noviciat de X. C'est la troisième vocation chez nos enfants, après un séminariste et une religieuse.

Nous joignons à nos prières les intentions de tous ceux qui se sacrifient pour mener avec nous ce combat qui n'est pas terminé...

Lettre signée

Pour aider l'Institut Universitaire Saint-Pie X

L'Institut Universitaire Saint-Pie X est ouvert à tous les bacheliers désireux de suivre une licence européenne ou une maîtrise (Master 1) en Lettres Classiques, Philosophie ou Histoire. Les diplômes reconnus par l'État sont acquis dans un cadre et un enseignement catholiques. L'établissement est habilité à recevoir des étudiants boursiers.

Chèque bancaire :

IUSPX, 21, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS

Tél : 01 42 22 00 26 - courriel : iuspx@free.fr

Déduction fiscale :

- **66 %** du montant de votre don est déductible de votre **impôt sur le revenu** dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
- **75 %** du montant de votre don est déductible de l'**impôt de solidarité sur la fortune (ISF)**, dans la limite de 50 000 €.

Site internet : iuspx.fr

Nouvelles des écoles en images !



Construction de nouveaux bâtiments à l'école Saint-Jean-Bosco de Marlieux



Des locaux neufs pour l'école Notre-Dame de la Sainte-Espérance, à Mulhouse



Théâtre à l'école Saint-Georges de Bordeaux



Deux prêtres de l'école de Domezain... et ce n'est pas du pipeau !

Pour aider nos écoles, faites un don par

chèque bancaire

ADEC, 11 rue Cluseret - 92280 SURESNES Cedex

ou par carte bancaire

sur le site www.laportelatine.org (paiement sécurisé)

66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Reçu fiscal sur demande